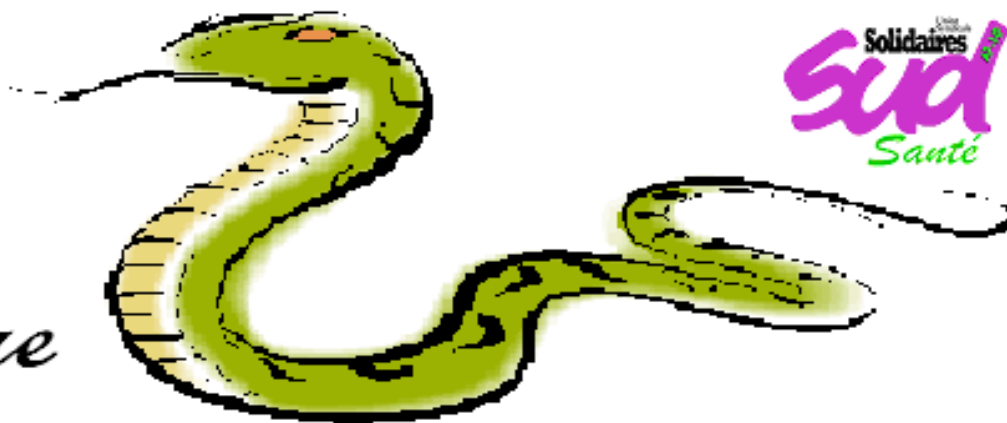


Langue de Vipère



Avril 2008

Sommaire

- Edito
- Sécu : A lire absolument !
- Coup d'œil : *Le Monde selon Monsanto*
- L'Hôpital en voie de Privatisation !!!
- Sudoku Difficile !

CALENDRIER CAP :

2 avril :

CAP n°10 Pers. Techniques & Ouvriers
Tableau d'avancement

8 avril :

CAP n°12 Agents Hospitaliers
Reports de stage - Appels de note

18 avril :

CAP n°5 Pers. Infirmiers
Tab. avancement Classe Sup.

NOUVEAU :

Le syndicat Sud Santé étend ses horaires et est désormais joignable sur un téléphone portable : **06.32.59.64.76**

N'hésitez pas... Sud est là !

Vendredi 11 Avril, Madame la Ministre de la Santé, est venue visiter un service de neurologie à la Pitié Salpêtrière.

Près de 300 personnes appelées par l'intersyndicale, regroupant des stagiaires infirmiers anesthésistes, des kinésithérapeutes contestant le racket de leur ordre, des personnels de divers services de l'hôpital ainsi qu'une délégation de l'hôpital Saint Antoine en grève depuis le 18 mars contre la pénurie d'effectif se sont rassemblés pour rencontrer leur ministre et lui exposer de vive voix, leurs inquiétudes quant à l'avenir de l'hôpital public, l'anémie de son budget, l'épuisement et le statut des personnels.

Leur attente est restée vaine car Madame Bachelot, courageuse mais pas téméraire a préféré arriver en catimini pour repartir par les sous-sols avec la complicité active de la Direction locale, qui a utilisé des personnels administratifs en guise de service d'ordre (est ce bien leur rôle ?).

Mais la Ministre disparue, les problèmes qui gangrènent l'hôpital public, usent les personnels et mettent en danger les patients, demeurent.

Les réalités de l'hôpital, la souffrance des personnels ne semblent pas atteindre les sphères technocratiques du ministère et les directions qui leur servent de relais.

Il faudra bien un jour, avoir le courage politique de les affronter.

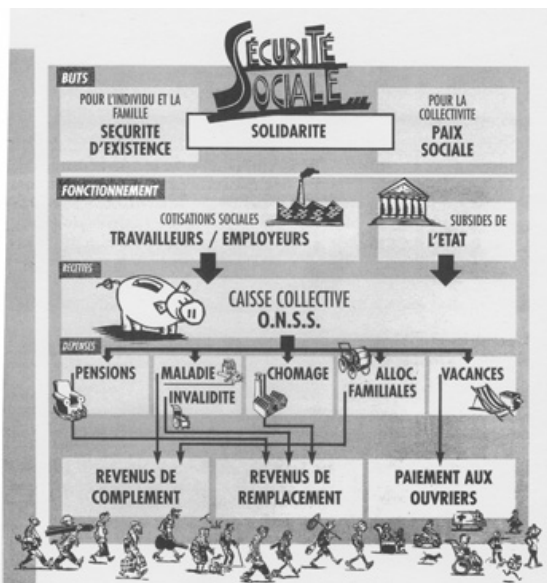
Au contraire, la direction de la Pitié porte plainte contre les affreux manifestants qui auraient fait peur à la ministre et auraient « violenté » les cadres administratifs, mis en première ligne par leur direction pour empêcher les personnels d'approcher la ministre.

Le syndicat SUD santé continuera à défendre par l'action revendicative collective les intérêts des salariés de la santé et de la population sans se laisser intimider par de quelconques menaces manipulatrices et judiciaires.

Ce sont les directions qui jouent ce jeu, qui sont et seront responsables des conséquences d'un dialogue social inexistant remplacé par des menaces, le mépris des salariés et les provocations.

Sécu : A lire absolument !!!

Avant :



Après :



Pour combler le déficit de la Sécurité Sociale, nos chers gouvernants n'ont rien trouvé de mieux que de nous faire payer une fois de plus :

- Forfait hospitalier : 16€ par jour !
- 1€ par consultation médicale
- Contrôle renforcé des Arrêts (maladies et travail)
- Consultation d'un généraliste avant le spécialiste
- Pour tout traitement de 91€, 18€ de notre poche
- Mise en place des franchises médicales, 50€ par an

Et puis quoi après ?... La PRIVATISATION ?

Toutes ces mesures seraient destinées à combler un « trou » qui s'élèverait à ce jour à :

- 11 Milliards d'Euros* !

Or, savez-vous que de nombreuses taxes destinés à la Sécu ne sont pas reversés :

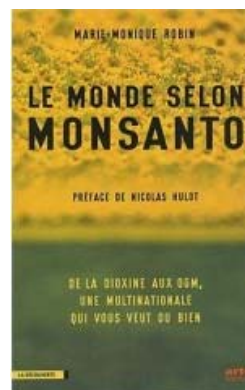
- Taxes sur le tabac (7,8 Milliards*)
- Taxes sur l'alcool (3,5 Milliards*)
- Primes d'assurances automobiles (1,6 Milliards*)
- Taxes Industries polluantes (1,2 Milliards*)
- Part de la TVA (2 Milliards*)
- Retard de paiement Contrats Aidés (2,1 Milliards*)
- Retard de paiement entreprises (1,9 Milliards*)

En faisant l'addition, on arrive à un total de :
20,1 Milliards d'euros* !

Si les responsables de la Sécurité Sociale et nos différents gouvernants avaient fait leur boulot efficacement et, surtout, honnêtement, les prétendus 11 milliards de déficit seraient excédentaires de 9 Milliards d'Euros à ce jour !

* Tous les chiffres sont issus du rapport des comptes de la Sécurité Sociale consultable sur www.securite-sociale.fr .

Coup d'œil : Le Monde selon Monsanto :



Un livre et un documentaire (disponible en DVD) très intéressant à voir en ce moment en plein débat sur les OGM ! (Organisme Génétiquement Modifié). C'est une mission de salut public qu'a accomplie Marie-Monique Robin.

Il a fallu trois ans d'enquête à cette journaliste indépendante pour assembler toutes les pièces du puzzle et dresser, dans un livre touffu et un documentaire (diffusé sur Arte, rediffusion le samedi 19 avril à 9h45), un portrait accablant de Monsanto (une des firmes produisant des OGM), cette multinationale au superbe slogan : « Nourriture, santé et espoir ». PCB (Pyralène), Aspartame, herbicides, agents orange, dioxine, Roundup et aujourd'hui OGM tous ses produits ont été ou sont fabriqués par Monsanto.

Ce livre est salutaire, nous ne pourrions pas dire à nos enfants que nous ne savions pas !!!!

L'Hôpital en voie de privatisation !

Sarkozy prépare pour l'été (comme d'habitude tout ce qui fait mal passe l'été en catimini!!) la privatisation de l'Hôpital Public...

Au lendemain de sa défaite électorale, N. Sarkozy, a confirmé le calendrier des contre-réformes gouvernementales. Le vote du projet de loi dit de « modernisation du système de santé » doit donc avoir lieu en juillet, en pleine période de congés !

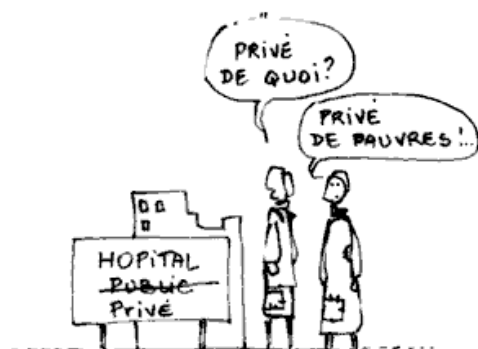
Ce projet s'il devait être adopté aurait pour conséquence la disparition de l'Hôpital Public comme pivot du dispositif de soins et sa privatisation.

Le contenu du texte sera connu en avril (Rapport Larcher définitif), mais la ministre R. Bachelot en a déjà largement dévoilé les grandes lignes.

Deux des aspects clés porteront sur la fusion/restructuration (Gloups!) des établissements de santé publics et privés d'un même « territoire de santé » et sur le changement des statuts des hôpitaux publics (PRIVATISATION).

D'ailleurs quand nous voyons qu'à Bécclère dans le cas de la délégation de gestion une telle phrase apparaît nous savons très bien à quoi nous attendre :

« Si le contrat d'activité n'est pas respecté, la masse salariale du pôle est réduite à due concurrence ».



« Mutualiser », « restructurer », « fusionner » pour diminuer les coûts...

En plaçant délibérément les hôpitaux publics en situation de déficit, le gouvernement les contraint au « choix » :

La restructuration ou la faillite !

Le projet de loi devrait prévoir la fusion de tous les établissements publics d'un même territoire ou leur intégration au sein de « Groupement de coopération sanitaire » avec des établissements privés, non dans le but de mieux coordonner les soins mais un but « d'efficacité », c'est-à-dire de rentabilité, au prix de la suppression de dizaines de milliers d'emplois.

Pour les malades ces regroupements auront pour conséquence à la fois une inévitable dégradation de la qualité des soins, l'éloignement des lieux de soins, la nécessité de circuler entre les différents établissements d'un territoire et des délais d'attente encore plus longs pour accéder aux soins.

Imaginez comme en Angleterre où on annonce à une dame de 80 ans qui vient de se casser le col du fémur, une intervention dans 6 à 12 mois. On peut déjà dire que cette personne ne remarchera pas !

Vers la privatisation des Hôpitaux Publics et à terme de la Sécurité Sociale !

Le principal obstacle qui subsiste à ces restructurations et à une gestion patronale de l'hôpital public est le statut des personnels (Fonction Publique Hospitalière) et celui des médecins hospitaliers.

C'est cet obstacle que veulent faire sauter les directeurs de CHU en déposant un projet de loi visant à transformer les hôpitaux en établissements « privés à but non lucratifs ».

Comme chez France Télécom (ex PTT) les anciens agents garderaient leur statut, mais les nouveaux seraient recrutés sous contrats de droit privé, les médecins perdraient eux aussi toute garantie statutaire, et il n'y aurait plus lieu d'appliquer le code des marchés publics.

R. Bachelot s'est évidemment déclarée favorable à une telle proposition qui pourrait être complémentaire d'une privatisation au sein de « groupements de coopération sanitaire » public/privé aboutissant au même résultat : les nouveaux embauchés par le groupement seraient sous contrat de droit privé.



Sud Santé est prêt à défendre l'hôpital Public et la Sécurité Sociale pour tous !

Cotiser selon ses Moyens, Se faire Soigner selon ses Besoins...

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

Niveau Difficile :

	3			2		8		
					7			
4			9					1
6					5	9		
1	5		6		3		4	8
		4	2					3
9					1			7
			4					
		5		7			8	

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76